

M. l'Orateur: Je regrette d'interrompre le député, mais les motions comme celle-là ne peuvent donner lieu à un débat.

M. Black (Yukon): En toute déférence, monsieur l'Orateur, je dois dire que vous avez déclaré la motion adoptée avant de vous assurer si la Chambre l'approuvait ou non.

(La motion est adoptée.)

PARTS DE PRISES

DISTRIBUTION DES FONDS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. K. Fraser (Peterborough-Ouest): Je désire poser une question au ministre de la Défense nationale. Son ministère ou lui-même a-t-il examiné de nouveau la demande du bureau central ou des bureaux provinciaux de la Légion canadienne relativement au mode de répartition du fonds des parts de prises?

Des voix: A l'ordre.

M. Fraser: C'est très important.

L'hon. Brooke Claxton (ministre de la Défense nationale): Le Gouvernement a fait part de sa décision à ce sujet. Je n'ai pas reçu les requêtes dont parle le député et le Gouvernement n'a pas modifié son attitude à ce sujet.

M. Fraser: Sauf erreur, le ministre dit qu'il n'a reçu aucune demande du comité central de la Légion. Peut-il me dire si un autre ministère a reçu une demande de ce genre, car le 4 mars on a adressé un mémoire au gouvernement.

L'hon. M. Claxton: Je me renseignerai volontiers à ce sujet.

DÉFENSE NATIONALE

CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LA MARINE —ENQUÊTE SUR DES INCIDENTS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. John O. Probe (Regina): J'ai une question à poser au ministre de la Défense nationale. Comme nous entendons parler de problèmes disciplinaires et de plaintes relativement aux conditions de travail du personnel de la marine canadienne, le ministre peut-il nous dire quelles mesures il a prises en vue d'étudier tous les aspects de ces troubles qui se renouvellent? Étudiera-t-il l'opportunité de charger une commission parlementaire ou autre, en dehors du service, d'examiner à fond le régime du service naval?

L'hon. Brooke Claxton (ministre de la Défense nationale): Le ministère a reçu des rapports téléphoniques des faits auxquels songe le député. Dès le retour des vaisseaux, ces faits et les causes qui les ont déterminés feront

l'objet d'une enquête approfondie. Il ne paraît pas opportun de déférer la question à une commission parlementaire. L'enquête, toutefois, sera menée par une commission qui comprendra des membres étrangers au service naval.

IMPÔT SUR LE REVENU

DÉGRÈVEMENT DE \$500 EN FAVEUR DES PERSONNES DE PLUS DE SOIXANTE-CINQ ANS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert Fair (Battle-River): J'ai une question au ministre des Finances ou à celui du Revenu national. Le dégrèvement de \$500 en faveur des personnes âgées de plus de soixante-cinq ans, accordé l'an dernier, sera-t-il maintenu cette année?

L'hon. Douglas Abbott (ministre des Finances): C'est une des dispositions permanentes de la loi.

DEMANDE DE PROLONGATION DU DÉLAI ACCORDÉ POUR LES DÉCLARATIONS DE REVENU DANS L'OUEST

A l'appel de l'ordre du jour.

M. C. C. Miller (Portage-la-Prairie): Je désire poser une question au ministre du Revenu national. Comme c'est aujourd'hui l'anniversaire de naissance du ministre, je lui offrirai mes félicitations les plus sincères avant de lui poser ma question. Je signale à la Chambre, monsieur l'Orateur, que c'est également l'anniversaire de naissance du député de Calgary-Est (M. Harkness). Mais il ne s'agit pas de jumeaux. Par le passé, les ministres de la Couronne avaient l'habitude d'accorder des amnisties et d'autres faveurs en ces occasions propices. Dans ma question, je lui proposerai d'accorder une de ces faveurs. Le ministre daignerait-il prolonger la période accordée pour faire la déclaration de revenu dans l'Ouest canadien, à cause du mauvais état des routes et du retard dans la venue du printemps.

L'hon. J. J. McCann (ministre du Revenu national): Je remercie le député de ses bons souhaits. En des occasions de cette nature, monsieur l'Orateur, c'est d'ordinaire celui qui célèbre un heureux événement qui reçoit des cadeaux. Pour ce qui est des déclarations de revenu, je regrette d'avoir à répondre que nous ne voyons pas en ce moment une grande nécessité de prolonger le délai accordé, après la date statutaire du 30 avril.

LA PROVENDE

AVICULTEURS—PÉNURIE DE POUDRE D'OS, DE POUDRE DE VIANDE ET DE POUDRE DE POISSON

A l'appel de l'ordre du jour.

M. F. S. Zaplitny (Dauphin): Le ministre de l'Agriculture me permettrait-il une ques-